

ALLOCUTION DE M. PIERRE MAUROY, LORS DE
L'INAUGURATION OFFICIELLE DU RESEAU DE
VIDEOCOMMUNICATION DE LILLE
(Lille, le 23 février 1990)

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président de Métrocâble,
Monsieur le Président de Région câble,
Messieurs les Maires des communes
associées,
Mesdames, Messieurs,

La manifestation qui nous réunit aujourd'hui a toutes les raisons de nous satisfaire. Aboutissement heureux d'un long cheminement, elle marque l'entrée de Lille dans une nouvelle ère technologique, dans un domaine où notre ville veut s'affirmer au plan européen.

C'est précisément parce qu'elle affichait sa vocation de carrefour européen de la communication, que la Ville de Lille a montré une telle détermination pour l'obtention d'un réseau intégralement en fibre optique.

Je ne reviendrai pas sur les différentes phases de la discussion que nous avons menée avec l'Etat. Chacun en connaît les grandes lignes : le grand projet de 1985, qui nous engageait dans une opération tout optique, puis le recul de 1986, qui nous plaçait devant l'alternative d'une solution mixte ou d'un tout fibre reporté aux calandes grecques, enfin, la récompense de la persévérance, qui se traduit aujourd'hui par l'inauguration officielle de notre réseau.

La vérité m'oblige à dire qu'il n'était pas simple de pousser jusqu'au bout la logique du plan câble, que j'avais moi-même initié en tant que Premier ministre. Ce plan concrétisait une grande ambition : mettre la France au niveau de nombreux pays d'Europe ou du monde. Total en Belgique, le câblage était alors largement réalisé en Grande Bretagne, aux U.S.A. et au Canada.

Mais cette ambition allait au-delà. En choisissant la fibre optique, la France voulait permettre aux utilisateurs du câble d'accéder à un grand nombre de services professionnels et surtout à l'interactivité, qui rend l'utilisateur actif et non passif. Enfin, il s'agissait d'offrir la

perspective de canaux locaux et régionaux et de favoriser l'émergence d'une industrie de l'image et des services.

Ce plan ambitieux s'est heurté à une dure réalité : le coût élevé du raccordement en fibre optique. Un coût incompatible, pour une couverture totale du territoire, avec les finances publiques. C'est ainsi que le projet s'est ouvert au secteur privé et que la technique de la fibre optique a été réservée à des opérations partielles ou même ponctuelles, parmi lesquelles, je m'en félicite, figure le réseau lillois.

Ces péripéties nous ont valu un certain retard -l'ensemble du réseau ne sera achevé qu'en 1994- mais je pense que nous avons eu raison d'être persévérateurs. A terme, les communes câblées en fibre optique : Lille, mais aussi Hellemmes, Fâches-Thumesnil, Lezennes, Ronchin et Villeneuve d'Ascq, dont je salue les maires, en regrettant le retrait de la ville de Seclin, bénéficieront d'une importante avance technologique.

Je parlais de persévérence ; je peux aussi parler de fidélité. Fidélité à une technique, mais aussi à des interlocuteurs. En 1985, nous avions fait le choix d'une solution relevant de l'économie mixte, qui associait un constructeur public, la Direction générale des télécommunications et un opérateur privé, la société Région câble, créée par la Compagnie générale de chauffe, elle-même filiale de la Compagnie générale des eaux.

Nous nous retrouvons aujourd'hui entre mêmes partenaires et je m'en réjouis. J'ajoute que nous avons la chance que notre opérateur ait été choisi pour construire et gérer les autres réseaux de la métropole. L'existence d'un opérateur unique facilitera la réflexion que je souhaite engager, en tant que président de la Communauté urbaine, sur une nécessaire collaboration entre les réseaux.

Il y a quelques années, nous avions envisagé la réalisation d'un réseau communautaire. L'unanimité ne s'étant pas faite pour donner cette compétence à la Communauté urbaine, le projet n'a pas abouti. Aujourd'hui, les esprits étant plus sereins, je souhaite rouvrir ce dossier, non plus

pour traiter de la construction des réseaux, qui est acquise, mais pour favoriser leur utilisation optimale.

Je voudrais, en particulier, que nous réfléchissions à une mise en commun des moyens de production, qui permettrait de réduire les coûts de réalisation d'images de qualité. Une collaboration qui dépasserait les seules collectivités et la société Région câble, pour s'étendre aux médias. Si nous parvenions à créer un canal local unique, il serait souhaitable que l'ensemble des titres de la presse régionale puissent collaborer à la réalisation des programmes de cette chaîne. Et je n'oublie pas FR3, qui a ici un important bureau régional et l'un des plus grands centres de production de France.

Un canal unique et plusieurs pôles d'émission d'images. Pourquoi ne pas imaginer un centre à Lille et un autre à Roubaix, qui viendraient conforter la vocation des deux villes à jouer un rôle prépondérant dans l'Europe des communications ?

Voilà quelques pistes pour un débat que je souhaite voir s'engager entre les élus de la Communauté urbaine. Ces propositions visent un unique objectif : la qualité des programmes. La télévision coûte cher et il ne paraît pas raisonnable de multiplier les petits canaux locaux. D'autant qu'il est possible de prendre des garanties d'objectivité. On peut envisager, par exemple, la création d'un observatoire unique de la qualité, chargé de vérifier la conformité de la production avec le cahier des charges. Une structure paritaire, dans laquelle les professionnels auraient une large place.

J'en terminerai en abordant le problème de la commercialisation. Il est certain que le câble, dans notre pays, n'a pas, d'emblée, rencontré le succès escompté. Les raisons en sont multiples et nous n'allons pas les rechercher ici. Sans doute, le prix de l'abonnement en faisait-il partie et je vous remercie, Monsieur le Ministre, d'avoir proposé des aménagements tarifaires.

*[d'après du Marché
professionnel]*

Cela dit, je suis optimiste en ce qui concerne notre région. Les Nordistes, qui furent les premiers Français à recevoir la radio et la télévision, restent de grands consommateurs

d'images, comme en témoigne l'équipement des ménages en téléviseurs et magnétoscopes. Si nous leur proposons un produit de qualité, ils seront nombreux à adhérer au câble.

Cette tradition d'ouverture sur le monde, cette recherche de l'échange et de la communication trouvent leur source dans notre histoire la plus ancienne. Une histoire avec laquelle nous sommes en train de renouer. Nos grands projets avancent. Le 15 juin 1993, les T.G.V. nord européens se croiseront au cœur de Lille, qui verra sa situation recentrée dans une vaste région de 70 millions d'habitants.

Cette situation privilégiée va permettre à notre région, et singulièrement à sa capitale, de poursuivre sa conversion économique, en développant son savoir faire en matière d'échanges. Un terme qui recouvre les transports, la technologie, la finance, mais aussi la communication. C'est la raison d'être de nos grands projets métropolitains : le centre international d'affaires de Lille, la Technopole de Villeneuve d'Ascq, l'Eurotéléport de Roubaix, le pôle logistique de Tourcoing.

Le câble sera l'un des éléments de cette réussite. Si le coaxial offre d'importantes possibilités, les potentialités de la fibre optique sont infiniment supérieures et devraient constituer un attrait supplémentaire pour les investisseurs. C'est l'explication de notre obstination. C'est la raison de la satisfaction que nous affichons aujourd'hui.

Paul Quilès chez les « branchés »

Coup de ciseau ministériel pour le réseau câblé



Outre Paul Quilès, Bernard Lecomte, le président de Région-Câble, et Pierre Mauroy ont pris la parole dans les locaux de la tête de réseau, rue de Mulhouse.

(Photo « La Voix du Nord »).

Modernité oblige, c'est par un passage à grande vitesse devant les maquettes du futur centre international d'affaires et de la gare T.G.V. que Paul Quilès a entamé hier sa visite lilloise.

Le ministre des P.T.E. a enchaîné dans la foulée par une visite du centre d'exploitation de Lille-Boitelle, qui constitue en somme l'antenne de France-Télécom pour le tout nouveau réseau câblé lillois.

Troisième et dernière étape, les locaux de la tête de réseau, rue de Mulhouse. Au total, le ministre aura vu beaucoup d'armoires électroniques, d'images et de petits écrans, un décor familier pour celui qui fait figure de V.R.P. des réseaux câblés.

Ceux-ci voient-ils enfin le bout du tunnel (ou du tuyau) ? Il est trop tôt pour le dire mais l'unanimité s'est faite hier pour convenir que les objectifs initiaux du plan câble, version 82, appartenaient désormais à l'utopie.

De ce plan, le réseau lillois — que nous avons présenté en détail dans notre édition du 10 février — a pourtant gardé le meilleur : l'utilisation de la fibre optique.

Rappelons les mensurations de ce bébé qui a connu une longue gestation : 8.000 prises et un millier d'abonnés à ce jour, 15.000 prises fin juin, 140.000 prises au terme des cinq tranches en 94. Les communes voisines et politiquement amies de Faâches, Hellennes, Lezennes, Ronchin et Villeneuve-d'Ascq sont également « branchées » sur un réseau qui sera à terme l'un des plus importants de l'Hexagone.

Le coût final représente 300 millions de francs. Pour le candidat à l'abonnement, le menu tient en deux chiffres : 21 chaînes pour 139 F par mois. Des chiffres encore à propos de la première tranche : 8.000 km de fibre optique, 500 km de canalisation, 3.800 points de branchements, 30.000 prises...

Trois en un ?

Comme si le dossier des réseaux câblés n'était pas assez compliqué techniquement et financièrement à lui seul, la politique est venue y mettre son grain de sel au début des années 80, via la Communauté urbaine. Résultat, faute d'un accord pour un réseau communautaire, cohabitent aujourd'hui trois réseaux, deux en coaxial (Lambersart-Saint-André et Roubaix-Tourcoing-Wattrelos) tandis que le petit dernier lillois est en fibre optique.

Télé-clochemerle n'est pas bien loin et le nouveau prési-

dent de la Communauté urbaine, alias Pierre Mauroy, a bien compris la nécessité d'une harmonisation, sinon d'une fusion, entre les trois.

Hier, à l'occasion de cette inauguration, il a lancé plusieurs pistes, plaidant pour une « nécessaire collaboration » facilitée par le fait que Région-Câble était l'opérateur unique des trois réseaux.

Pierre Mauroy a donc suggéré une mise en commun des moyens de production, une collaboration avec l'ensemble des titres de la presse comme avec l'Ecole supérieure de journalisme pour la mise en place d'un canal local avec informations de proximité. Autant d'idées qui pourraient rebondir lors de futurs débats à la Communauté urbaine.

Quand ? Difficile d'émettre un pronostic. Depuis dix ans, le câblage nous a démontré que certains dossiers progressaient à pas comptés.

D. S.

UDN 24 Fév 90